Comptes Rendus

Fernand Benoit. L'héroïsation équestre, Gap, Ophrys, 1954. In-8°, 148 pages, 28 pl. hist. (Public. des Annales de la Faculté des Lettres

d'Aix. Nouvelle série, Nº (7).

C'est un petit ouvrage, 148 pages, mais on nous permettra d'écrire que c'est un grand livre. L'auteur en effet s'est proposé d'étudier les figures d'équidés avec ou sans cavaliers, associées à des monstres ou à des chasses, telles qu'on les rencontre dans le bassin monsete va a des chasses, curies qu'on les rencontre dans le bassin de la Méditerranée, et même en Germanie, depuis les plus hautes époques historiques jusqu'en plein Moyen-Age ou même plus tard, On voit l'étendue de l'enquête : recueillir toutes les images équestres et, à l'aide de textes épigraphiques, littéraires, folkloriques relativement rares, désigner tout ce que la pensée humaine a construit, déformé, modifié, épuré, à partir de ces thèmes sacrés. C'est donc beaucoup plus qu'un travail archéologique, précis, minu-tieux, descriptif ; c'est une étude sur les idées de l'humanité, a partir des documents archéologiques L'auteur cherche d'abou à préciser le lien entre le cheval et le héros, puis au chapitre II, franchissant les sombres barrières des enfers, il nous montre le char funéraire et le héros cavalier, peuplant d'utiles chevauchées la vie de l'au-delà : les fonctions bénéfiques de ces figurations se développent et par des associations surprenantes, mais bien attes-tées, la notion de cheval se relie à celle de la barque des morts, puis à celle des Dioscures, enfin le galop des coursiers s'unit au roulement du tonnerre et à la mythologie gauloise connue du dieu au maillet. Du repas des chevaux d'Epona au banquet funèbre, par la boisson d'immortalité, on rencontre les figures symboliques du cerf et du serpent. Parmi les très nombreuses réfèrences de l'ouvrage, il est fait plus d'une fois appel à la Provence : chevaux Fouringe, il est iat pins d'une lois apple i a la Frovence : chevatix de Mouriès, dieux de Roquepertuse, d'Antremont, de Nages, stèles aixoises et marseillaises, tuiles de la basse Drôme, débris d'Arles, de Toulon. Autant que Vix en Bourgogne, ou les localités d'Autriche et de Thrace, notre région a aidé l'auteur à grouper ses ar-

Sulfacts remarquable que, partant de ce faisceau de figures et de textes, présentes et liés suivant une méthode très strice, l'auteur ait pu écrire quelques-unes des phrases les plus fortes qu'on puisse trouver au sujet de l'idée de la mort, de l'au-delà, chez nos loin-tains ancêtres : chères inquiétudes, tendres tremblements des plus braves ou des plus saints de tous les temps, devant les ténébres, désir de les savoir peuplées, même de plaifements, de hénissements maissante aux chasses infernales, aux meutes méchantes du Moyen-Age, au « cavalier Constantin » ; mais l'âme humaine, par sa na-tiquer. Le monde romain avait certes perdu le sens premier de toute cette symbolique celtique, dont l'évolution n'a pas été égale, mes époques on retrouve, en tel point la forme primitive, ailleurs mes époques on retrouve, en tel point la forme primitive, ailleurs des formes évoluées. Ainsi ya-t-on du cheval de la mort de pre-

miers Ligures aux cavaliers triomphants du mal et du paganisme des églies romanes. Le mêtre de l'auteur est d'avoir ordonné clairement et expliqué ces évolutions. Il documente, instruit, apporte du nouven dans la discipline archéologique, où il s'est déjà maintes fois montré comme un spécialiste de premier plan. Mais aussi il éclaire en d'intimes recoins la vie secréte des âmes primitives. C'est pourquoi nous disions au début que ce livre n'était pas sans grandeur.

André VILLARD.

A. Aymard et J. Auboyer. Rome et son Empire (Histoire générale des civilisations, t. II). Presses Universitaires, 1954.

Dans la collection dont nous avons signalé ici (fasc. 15, p. 56) le tome I, les mêmes auteurs ont écrit le volume suivant qui traite de l'Occident jusqu'à l'ère chrétienne et de l'Empire romain. Les mêmes caractères, les mêmes qualités que nous avons indiqués et loués pour le volume précédent, se retrouvent dans celui-ci. L'histoire de la Provence y occupe naturellement une place plus grande, surtout dans le chapitre sur la Gaule qui, avec deux autres sur Carthage et les Etrusques, forme le livre premier consacré aux « vaincus », c'est -à-dire à l'Occident pré-romain : l'art celtoligure d'Entremont à une mention (p. 75) et l'on retrouve Mar-seille (à laquelle devrait être donné le nom grec Massalia, plutôt que celui de Massilia). A. Aymard aborde avec raison le problème de l'hellénisation de la Gaule et le résout nettement dans un sens opposé à celui que défendit récemment le regretté R. Busquet : il estime qu' « une série de faits patents oblige à beaucoup rabattre des hypothèses modernes trop fréquemment et complaisamment enthousiastes sur le rôle de Marseille comme foyer d'irradiation de l'hellénisme en Gaule » (p. 62). Cette affirmation si tranchante contraste avec le ton d'ordinaire très prudent et nuancé de l'auteur, mais nous serions suspects de nous laisser aveugler par le patriotisme local si nous tentions de la contredire ; elle s'appuie, il faut le dire, sur des arguments assez solides, que la découverte récente du cratère de Vix semble bien confirmer. Pour la Provence romaine, il y a assez peu d'indications, car l'auteur s'attache surtout à un tableau général de l'Empire, et le caractère de la collection interdit qu'on lui en fasse un sérieux reproche ; mais il est permis de regretter néammoins que le rôle commercial, administra-tif et religieux d'Arles sous le Haut et le Bas-Empire ne soit évo-qué que de façon si fugitive. Il convient en tout cas d'insister sur les mérites de l'ouvrage, où une matière extrêmement riche est mise à la disposition du non-spécialiste avec le maximum d'in-mise à la disposition du non-spécialiste avec le maximum d'intelligence, de clarté et de pénétration.

J.-R. PALANQUE.

Rabbi Gurechom ben Chelomob. Cha'ar Hachamayim « La porte du ciel». Bd. P. S. Bodenheimer. Jérusalem, 1954. [Kiryat Sepher « La cité du livre », Public, de l'Université hébraïque de Jérusalem). Ce volume est le premier d'une série nouvelle consacrée à l'étude des textes intéressant l'histoire des connaissances scientifiques hez les juis au Moyen Age. C'est la traduction en anglais, précéde d'une étude importante, d'un ouvrage de Rabbi Guerchom ben Chelomoh, rabbin en Arles au XIII s'ècle,

Le premier établissement des Juifs en Arles, à en croire de vieilles légendes, remonterati jusqu'au temps de Vespasien. Mais il n'est question d'eux pour la première fois qu'en l'an 425, dans un document qui interdit aux Juifs d'avoir des serviteurs chrétiens, de servir dans l'armée et d'occuper des charges publiques. Vers 1165, le grand voyageur Benjamin de Tudèle, véritable globetrotter qui nous a laissé un carnet de route extrêmement précis et précieux, a dénombré en Arles même deux cents familles juives et il signale d'autres communautés juives moins importantes de l'autre côté du Rhône et dans les environs.

Il ne faut pas perdre de vue que bien avant cette date l'histoire de la Provence connaît l'existence de nombreuses communantés juives des deux côtés du Rhône et sur les rives de la Durance. La situation des juits y était dans l'ensemble celle des juifs au Moyen âge chrétien. On sait ce que cela veut dire. A l'intérieur de leurs communautés, lis menaient par contre une vie spirituelle, intellectuelle, libre de toute entrave, ouvert à tour les courants d'idées et le le le libre de toute entrave, ouvert à tour les courants d'idées de l'est de l'est

du Cél. », Porta Ceel. « Cha'ar Hachamayim », est tiré d'un texte bien connu de l'Ecriture. Thre allégorique, ou symbolique, comme l'on voudra, et bien caractéristique d'une grande partie des œuvres de l'époque, des œuvres injuvés et des œuvres non-juives. Et précisément le caractère particulier de notre ouvrage, c'est qu'il appartient sans doute dans une large mesure aux études juives, papartient sans doute dans une large mesure aux études juives, teurs juifs. Mais il ressort plus encore de l'histoire générale des déses et, pour être plus précis, de l'histoire des comaissances scien-

tifiques en cours au Moyen âge.

Le « Cha'ar Hachamayim » est en effet essentiellement une encyclopédie des connaissances scientifiques de l'époque, Porta Ceil : il s'agit, vous l'entendez bien, d'arriver au ciel par le moyen de la connaissance scientifique. Sans préjudie, il va sans dire, des convictions religieuses et des affirmations de la foit. Disons tout de suite que mener au ciel, c'est le but nettement déclaré de toutes du monde arabe, on du monde latin. C'est même leur caractère du monde arabe, on du monde latin. C'est même leur caractère distinctif et par rapport à l'antiquité et par rapport bien entendu aux temps modernes... Et nous avons ainsi dans l'ouvrage du rabbin d'Arles un tableau rigoureusement fidéle, aussi complet qu'on peut le souhaiter, de l'état des connaissances scientifiques siècles qui ont snivi, car l'ouvrage de Rabbi Cuerchom a été es siècles qui ont snivi, car l'ouvrage de Rabbi Cuerchom a été siècle.

Une preuve de la large notoriété de l'ouvrage du rabbin d'Arles du XIIIe siècle c'est que l'édition princeps en a été donnée à Ve-

nise dès 1547. D'autres éditions ont suivi.

Voici un très rapide sommaire de l'ouvrage, qui est divisé en trois parties :

La première partie, la plus longue, plus des trois quarts, traite de l'histoire naturelle, comme on disait alors :

— les quatre éléments (le feu, l'air, l'eau, la terre) — la météorologie — la minéralogie — la botanique — la zoologie et enfin la science de l'homme, comprenant la reproduction de l'espèce, l'anatomie, la physiologie, la psychologie, Le dernier quart de l'ouvrage comprend une deuxième partie qui est un traité d'astronomie et une troisième et dernière partie qui est un traité de théo-

logie.

Une étude critique du « Cha'ar Hachamayim » ne pouvait être valablement entreprise que par un hébraisant sans doute, mais par un hébraisant qui flut en même temps un homme des ecience, par un hebraisant qui flut en même temps un homme de science, sances scientifiques à travers tous les grands textes. Cette triple conjonction s'est heureusement rencontrèe dans la personne du professeur Bodenheimer, professeur de zoologie, qui se défend d'ailleurs d'avoir fait ouvre définitive. Il appelle les compétences dans ces trois ordires de connaissances à compléter et à améliorer L'étude minutéleuse des Mas, du « Cha'ar, » notamment à Oxford,

L'étude minutieuse des Mss. du « Cha'ar », notamment à Oxford, à Münich, à Paris et à Rome, permet d'apporter des corrections indispensables aux anciennes éditions imprimées. Une confrontation du vocabulaire scientifique de l'auteur qui emploie, en outre de l'hébreu, de nombreux termes en provençal, une confrontation surtout de ses theóries scientifiques avec ce que nous trouvons dans d'autres œuvres similaires, antérieures ou contemporaines, nous écaliaret sur le caractère et sur la valeur effective de notre ques anciennes, Et c'est certainement le problème le plus captivant.

Sur le terrain de l'hébraisme proprement dit, M. Bodenheimer très ou trop modestement se réfère aux recherches attrieures des grands mattres des études juives au XIX° siècle bien connus des spécialistes et dont il discute d'ailleurs les conclusions avec une sureté et une méthode rigoureuses. Mais il apporte une incomparable matirise dans le domaine scientifique et surtout dans le domaine de l'histoire des connaissances scientifiques à travers les âges. Nous ne pouvons que le suivre dans les jugements qu'il porte sur notre aufeur, sur les sources auxquelles il a puisé, et sur la méthode de Rabbi Guerchom comparée aux méthodes d'autres auteurs d'encyclopédies scientifiques.

Les sources de Rabbi Guerchom peuvent être classées comme

Les sources de Rabbi Guerchom peuvent être classées comme suit :

A — Sources grecques : Alexandre Aphrodisias (du 11º siècle avant l'ère chrétienne), Aristote bien entendu, Empédocle, Gallien, Hippocrate, Homère, Platon, Ptolémèe (le célèbre auteur de l'Almageste), Pythagore, Théophraste, etc.

B — Sources arabes : M. Bodenheimer en dénombre treize, notamment Averroès et Avicenne, mais toutes très importantes en égard à la part de premier plan de la science arabe à cette époque, en physique, en médecine, en botanique, en astronomie.

C — Auteurs juifs de langue arabe, essentiellement le génial médecin de Kairouan Isaac Israéli, du Xº siècle et le grand Maimonide.

D - deux sources latines.

E - anonymes et inconnus.

On sait que la Provence et le Languedoc ont produit de fervents traducteurs juifs des grandes œuvres arabes. Traductions en hébreu qui ont été d'ailleurs à l'origine, directe ou indirecte, de l'essor scientifique du monde latin en Europe.

En plus de ces sources écrites, qui faisaient autorité dans tout le Moyen âge, et même dans les siècles qui ont suivi — « Aristote l'a dit! » — Rabbi Guerchom nous prévient qu'il a recueilli auprès des savants juifs et non-juifs de son temps de nombreuses informations et observations sur les sujets les plus divers. De ces sources d'information orale, où la fiction avec le réel sont curieusement mêlés, notre auteur use comme devait inévitablement en user un homme de son temps. C'est ici que M. Bodenheimer porte

le jugement ci-après :

« Une part de ces informations est reproduite dans divers chaptres du « Cha'ar ». Nous sommes maintenant parfaitement sărs que Guerchom a usé de ces sortes d'informations orales pour son propre texte plutôt avec moderation et avec hésitation. Nous pouvons bien en juger, du fait qu'il neglige complétement tels contes de l'illiburi, on le « Libre da Théoir » de Brunetto Latini Pareille précaution était à cette époque tout à fait inusuelle, mais elle est mitée à la seule tradition orale. Par contre ce qu'il lisait noir sur blanc, donné ordinairement sous le nom de quelque grande autorité, était à ses yeux fait établi et digne de confiance. Cette attitude et même cette distinction qui est faite entre la valeur de ce qu'est transmis onatement en confiance, cette attitude et même cette distinction qui est faite entre la valeur de ce qu'est transmis onatement en cette distinction qui est faite entre la valeur de ce qu'est transmis onatement en cette en garde de vou-loir juger Guerchom sévèrement, quand il accepte maintes superstitions courantents, sanctifiées par la tradition ».

Gervais de Tilbury, noble anglais de haute naissance, avait en effet échoué en Arles. Il était maréchal de l'Empire au royaume d'Arles, qui appartenait alors au Saint Empire romain. Comme l'Indique le titre de son ouvrage «Otia Imperialia », Tilbury a écrit son livre au début du XIIIe siècle pour recréer et distraire le jeune empereur d'Allemagne Othon IV. C'était, pour le temps oût il a été écrit, une sorte de précis encyclopédique de toutes les connaissances qu'on avait alors en matière historique, en géographie et en singularités d'histoire naturelle. Rencourte curieuse entre ces deux presque-compatriotes et presque-contemporains que sont

Gervais de Tilbury et Rabbi Guerchom.

Il se trouve que dans le contenu des deux ouvrages, sauf sur quelques points de détail qui étaient le bien commun du savoir de l'époque, il n'y a, dit le professeur Bodenheimer, rien de commun. Et cela est d'autant plus étonnant que l'ouvrage de Gervais de Tilbury a été très populaire. Disons en passant que les « Otta Imperiala » devalent être étités pour la première fois par Leibnitz, lui-même, en 1707. Rédités à Hanovre en 1856, les « Otia Imperiala » nous font pénetrer dans le mondé du merveilleux qui consideration de la consideration de la consideration de l'autorité de la même source de tradition cale qui était aussi à la disposition de Rabis Guerchom, Autors avois vu que Rabis Guerchom, Autor de la même source de tradition orale qui était aussi à la disposition de Rabis Guerchom, Autors de la sissé pénétrer dans son propre ou-

vrage.

M. Bodenheimer étudie, par comparaison avec notre Cuerchom.
M. Bodenheimer étudie, par comparaison avec notre Cuerchom.
d'autres encyclopédies scientifiques fameuses de l'époque, issues
atu du monde parle, on du monde latin. Le
teur de Saint Louis (XIIIe skele), le « Livre du Trésor » de Brunetto Latini, le célèbre éraidit du XIIIe siècle, le maître de Dante,
voilà pour le monde latin. Le « Midrach Haholmah », (étude dèveloppée de la Sagesse), de Vehoudah ben Chelomoh Cohen, de
Tolède, et les « Déoth Haphilosophim », (les Opinions des Philosophes), de Chemtov ibn Falaquéra, deux savants juits espagnols

du XIII^e siècle, voilà pour le monde juif. Et enfin la grande encyclopédie des Frères de la Sincérité, du X^e siècle, pour le monde arabe, et dont le caractère fondamental est qu'ils croyaient dans le pouvoir purificateur de la connaissance.

S'il est difficile pour l'homme du XXe siècle d'apprécier à sa juste valeur l'originalité d'une encyclopédie scientifique composée au Moyen-Age, étant donné la différence fondamentale entre nos conceptions respectives, il reste qu'on démêle chez tous ces vieux auteurs cet esprit de curiosité, puéril et crédule à cette époque, mais qui deviendra dans la suite, par les efforts des meilleurs, l'esprit d'observation, l'esprit de raisonnement, l'esprit de critique, Auguste Lumière écrivait que la faculté la plus précieuse en matière de recherche scientifique, c'est la belle curiosité de l'enfant. Rabbi Guerchom ben Chelomoh en est un exemplaire. Il s'agit de répondre comme on peut à toutes les questions, à toutes les énigmes posées par la nature et par la vie. De Rabbi Guerchom nous avons l'œuvre. Mais de lui-même nous ne savons rien. La date elle-même de la composition du « Cha'ar Hachamavim » ne pourra être établie avec certitude, à dix ou vingt ans près, que lorsque l'étude des traductions hébraïques des grandes œuvres arabes, pour la plupart encore en manuscrit, aura été poussée assez loin et qu'elle nous apportera de nouvelles lumières sur la question. En dehors de son œuvre, Rabbi Guerchom est pour nous un inconnu. Pendant longtemps même, par une confusion qui a prévalu pendant des siècles, on l'appelait Rabbi Guerchom ben Chelomon de Catalogne. Il n'en est rien. M. Bodenheimer nous l'a restitué définitivement. Rabbi Guerchom est d'Arles, il nous appartient, il est nôtre.

> Israël SALZER, Grand Rabbin de Marseille.

Caillet (Robert). Foires et marchés de Carpentras, du Moyen âge au début du 16° siècle, Carpentras, Impr. Batailler, 1953 [1954 sur la couverture]. Pet. in-8° carré, 189 p., bois gr. de Duplan, 4 pl. dépliantes h.-t. (Tiré à 350 ex. sur japon de Barjon à Moirans, en vente au prix de 500 fr. chez l'auteur).

C'est encore un petit livre dense et riche, sur un sujet fort complexe et à pen près inédit, que nous donne M. R. C., conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertine et des musées de Carpentras. Ayant déjà, au cours de sa longue carrière, traité de nombreux sapects de l'histoire de sa ville natale, M. Caillet voulait caractériser celui qui les explique tous : son rôle économique. A sa fonction de ville-marché, développée encore de nos jours, Carpenras doit sa lointaine origine et sa raison d'être essentielle. Mais in carrière de la carrière de la

Son ouvrage est divisé en douze courts chapitres miunis, chacun, à la fin, d'abondantes « références » (2a pages en petits caractères). Le plan était malaisé à établir. En considérant les « foires et mar-hes», l'auteur a été entraîné à donner un tableau complet de la vie commerciale de Carpentras au cours des siècles. Docteur en droit, il a su demèler en juriste l'enchevétrement des institutions.

Commençant par définir ce qu'on entend par foire (1) et par marché, il étudie successivement la topographie, les privilèges épiscopaux, les taxes épiscopales et communales, l'affermage de ces taxes, le calendrier des foires et marchés, l'apport des marchands étrangers et leurs franchises, la police, la justice et les monnaies, la concurrence des villes voisines (Orange et Pernes), les marchands et produits locaux, les cérémonies religieuses et civiles, le rôle des Juifs dans le commerce, enfin la situation de celui-ci au début du XIXe siècle. Pouvait-on adopter un meilleur plan ? Celui-ci, qui a rendu inévitables certaines répétitions (par exemple dans les chapitres relatifs aux taxes et à leur affermage), a du moins l'avantage d'avoir retourné le sujet sous toutes ses faces, et même d'en avoir indiqué les prolongements. Le commerce fixe et permanent, alimenté certes par le marché, n'en est toutefois peut-être pas assez distingué. L'organisation corporative et sociale des métiers avec leurs confréries, puis celle des premières industries sont seule-ment effléurées : ce serait la matière d'un nouvel ouvrage.

Le grand mérite de celui-ci est de frayer une-voie presque entièrement neuve. A part la monumentale Histoire du commerce de Marseille (2), il n'existait pour ainsi dire pas de monographie récente sur les marchés pourtant si nombreux et importants dans la région. Or peu de marchés régionaux ont eu la durée et l'ampleur de celui dont on peut encore observer la survivance, chaque vendredi, à Carpentras (et que le « marché de gros » quotidien n'a pas détrôné). La variété de nature et d'origine de ses produits continue à faire l'étonnement des touristes. Il n'est pourtant qu'un pâle reflet de ce qu'il fut à certaines époques. Grâce à M. Caillet, qui excelle à faire ressortir les coutumes singulières et le pittoresque (voir entre autres sa description du repas annuel offert par l'évêque aux bouchers à la St-Etienne, p. 44, ét celle des cérémonies et du spectacle de la rue durant la foire de la St-Siffrein, pp. 155-164), nous pouvons imaginer ce que fut cette vie colorée de l'ancien Carpentras et nous faire une idée exacte de son évolution économique

Chronologiquement, l'histoire du « marché » de Carpentras peut être reconstituée de la manière suivante. Dès l'époque gauloise, la capitale des Memini. Carbantorate ou « ville des chars » (c'està-dirê de charronnerie) (3), semble indiquer par son nom même le rôle qu'elle jouait en vertu de sa position géographique pour les tote qu'est poissait en vertu de sa postioni geographique pour les paysans d'alentour. Son appellation de Forum Neronis (4) cert-fiée par Ptolémée (et qu'elle partagea avec Lodève) ferait remonter la consécration officielle de ce marché par Thierius Claudius Nero, gouverneur de la Gaule désigné par César, à deux mille ans exactement (5). Ayant acquis sous les Trimmyris e ltitre de « co-acquis sous les Trimmyris e ltitre de « co-

⁽¹⁾ La Société Jean Bodin pour l'histoire comparée des institutions vient de consacrer, depuis, son Ve Recueil à étudier La Foire, Bruxelles, Ed. de la Libr. En-syclopédique, 1933, in-89, 343 p. Voir aussi l'abondante bibliographie dans A. Sa-pori, Le Marchand italien au Moyen Age, A. Colin, 1952. Ni l'un ni l'autre ne mentionnent Carpentras.

⁽²⁾ Dont le t. 11 seul (1951) signale, p. 572, des relations commerciales, au XVe siècle, avec Carpentras.

⁽³⁾ C'est le meilleur sens qu'on pourrait attribuer, selon nous, à l'étymologie doptée par M. Ch. Rostaing, Essai sur la toponymie de la Procence, 1950, p. 318, note 5, en la faisant bénéficier des remarques de P.-M. Duval, La Vie quotidienne

en Gaule pendant la paix romaine, Hachette, 1953, pp. 128 et 245-248.

(4) L'application de ce vocable à Forcalquier mentionnée par M. Caillet, p.

⁽⁴⁾ L'application de ce vocable à Forcalquier mentionnée par M. Gaillet, p. 12, n'est plus retonne par personne non plus que l'assimilation de Carpentras à Vin-n'est plus retonne par personne non nis à la fantaissite Arpenine (pp. 18-19). de (5) En 47-60 x J.-C., d'après Desjardins, Gégr. bistor. et administrative de la Gaule romaine, t. III (885), p. 431 (voir aussi pp. 32-50 et 61-72); en 46-45, d'après C. Jullian, Hist, de la Gaule, t. Vic eed., 1921), p. 73, note 3.

lonie », et la « latinité » dès avant la mort d'Auguste, Carpentras fut donc l'une des premières, et, par son rang juridique, l'une des vingt-deux plus importantes cités de la Gaule romaine sous Au-

guste (1). S'il n'y a pas de raison de penser que son marché ait subi de longues interruptions, l'éloignement à Venasque de ses évêques pen-dant près de quatre siècles (VIIe-Xe s.) et surtout la relative étroitesse de sa première enceinte (2) durent nuire à son rayonnement pendant toute la période troublée et obscure du haut Moyen âge. A quel moment l'évêque de Carpentras obtint-il tout ou partie des droits régaliens et comtaux dans son évêché (3) ? Sans doute quand il recut de Charles de Provence et du comte Girart de Vienne, en 859 (?), tout ce qui appartenait au fisc dans la cité de Car-pentras et « depuis le bord de la rivière de l'Auzon jusqu'à celle de la Nesque », et de «Puymarin» jusqu'au grand Palud (4). Guillaume le Libérateur, marquis de Provence, dut les restituer à l'évêque Ayrard en même temps que sa cathédrale, avant 982. En tout cas une bulle de 1023 du pape Benoît VIII montre qu'alors l'évêque de Carpentras percevait déjà des droits de levde et de sextier dans certaines localités de son évêché (ici à L'Isle-sur-Sorgue) (5), et lorsqu'en 1155 (il y a 800 ans) Raymond V comte de Toulouse, duc de Narbonne et marquis de Provence, reconnaît à l'évêque de Carpentras l'entière possession du marché (forum quod ab antiquis temporibus fuit et adhuc est), il semble déjà s'incliner devant une situation de fait « immémoriale ». Ce marché qui devait bénéficier de l'exclusivité entre Sorgue et Ouvèze se tenait déjà sans doute le vendredi, intra muros, dans l'ancien cimetière de Saint-Siffrein (emplacement signalé pour la première fois en 1309 seulement) Dans le deuxième tiers du XIIIe siècle, les chartes de privilèges

que l'évêque obtient de Raymond VII, en particulier en 1239 les garanties en faveur des étrangers allant au marché ou en revenant (6), prouvent déjà l'étendue de son aire d'attraction, en même temps que les obstacles qu'avaient à vaincre les marchands. L'installation d'étrangers (trois négociants de Pistoie par exemple en 1298), l'apparition de bouchers en conflit avec l'évêque (1301) décèlent aussi les progrès d'un commerce fixe à Carpentras dès avant le début du XIV siècle (les « Halles » ne sont pourtant men-tionnées qu'en 1475 pour la première fois) (7). Mais l'évêque reste maître de la vie économique de sa cité, et même la « bulle de dismembration » du 12 avril 1320, où il se voit obligé de céder une

⁽¹⁾ Desjardins, ibid., p. 83.

⁽²⁾ Dont la superficie « ne pouvait dépasser 6 hectares », selon Ferdinand Lot (Recherches sur la population... Première partie, 1945, p. 219) qui la compare à celles de Senlis ou Périgueux.

⁽³⁾ C'est-à-dire sur les terres d'immunité, possession de son église épiscopale, ressortissant au droit privé (puis féodal), et pouvant ne coincider nullement avec la circonscription territoriale de son diocèse ressortissant, à l'origine, au droit public (puis canonique). (4) André Borricand, L'Organisation municipale de Carpentras aux XVIIe et

XVIIIe s., Lyon, 1922, p. 9. En réalité la date a disparu avec le sceau plaqué de l'original de cet acte et a été diversement placée entre 857 et 863 (mort de Charles de Provence). Un des sommets de la « Lègue », petite ligne de collines au S.-E. de Carpentras s'appelle encore « Piémarin ». (5) Bibl. de Carpentras, ms. n° 560, f. 94 et ms. n° 1734, f. 289.

Actes de 1232, 1234 et 1239. Voir aussi H. Chobaut, Deux documents sur les marchands italiens établis dans le Comtat-Venaissin au début du XIVe s., dans Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin, 15e année, 1929, pp. 117-128, qu'a omis de mentionner M. Caillet. On y voit que toscans et lombards y sont déjà organisés en véritable communauté, avec procureurs, exacteurs des tailles », etc. Deux toscans et une vingtaine de lombards sont cités dans le premier document comme habitant à Carpentras.

partie de ses droits temporels au représentant direct du Souverain Pontife — le Recteur dont Carpentras devient la résidence comme capitale du Comtat-Venaissin -, si elle dépossède l'évêque de sa juridiction sur la ville, ne fait que confirmer ses privilèges sur le marché (1), « aussi bien sur les étrangers que sur les débitants et consommateurs locaux, tous soumis, directement ou indirectement aux taxes [de la Leyde], de la Rève, du Sextier, du Droit de taverne et du Souquet, des Poids et Mesures et du Courtage » (R. Caillet, p. 35). On peut croire que ces revenus seigneuriaux constituant en partie ce qu'on pourrait appeler le « domaine incorporel » de la mense épiscopale avaient pour celle-ci autant, voire plus d'importance, que les revenus domaniaux et féodaux qu'elle tirait par ailleurs de l'exploitation directe ou indirecte des terres et fiefs de l'évêché, et aussi que ses revenus d'origine « spirituelle » et dio-

césaine (dîmes et autres), (2),

L'établissement de nombreux péages et la création de plusieurs marchés concurrents (Apt en 1329, Mormoiron en 1336, etc.), jusque dans la zône privilégiée entre Sorgue et Ouvèze, n'empêchent pas le marché du vendredi de se développer à Carpentras au XIVe siècle (forum novum englobé par la nouvelle enceinte construite de 1357 à 1393, et qui émigrera plus tard à l'extérieur des remparts ; apparition d'un forum porcorum spécialisé à la fin du XIVe siècle). Les privilèges sont rappelés ou étendus (liberté de circulation des troupeaux à l'aller et au retour, en 1337, etc.). Au XVe siècle, les difficultés proviennent surtout de la principauté d'Orange, qui commande la principale route des marchands du Bas-Dauphiné arrêtés par un péage à Gigondas. Un diplôme de l'empereur Sigismond, du 13 janvier 1416 (3), ordonne la suppression de cette « barre ». Un marché rival ayant été créé à Orange, un de ses princes obtient de Louis XI, son nouveau suzerain, par lettres paten-tes du 12 juin 1476, de fixer aussi au vendredi le jour de ce marché hebdomadaire. Il 5'en suivra un conflit de 18 ans « mettant aux prises le pape, le roi de France, le prince d'Orange, la ville de Carpentras et provoquant l'intervention des corps constitués de Dauphiné, de Provence et de Languedoc, du Lyonnais et du Vivarais » (R. Caillet, p. 139). Justice est rendue par deux fois à l'antériorité des droits du marché de Carpentras qui conserve son exclusivité et ses franchises. La publicité donnée à ces verdicts, en 1477 et 1494, dans de nombreuses villes, parfois très éloignées, témoigne de l'étendue de sa renommée.

Mais c'est au XVI^e siècle qu'il va, semble-t-il, conquérir son développement maximum. Au marché hebdomadaire du vendredi qui prend déjà sans doute le caractère d'une véritable foire deux fois l'an (les « Grands Vendredis » de la semaine de la Passion et de la 2e semaine avant Noël) (4), et envahit maintenant toute la ville, où chaque sorte de produits a son emplacement réservé, viennent s'ajouter, à partir de 1525, deux foires franches d'une durée respective de dix et huit jours commençant la veille de la

⁽¹⁾ Voir Maurice Caillet, Les Evêques et le diocèse de Carpentras au XIIIe siècles dans Ecole des Chartes, Positions des thèses... de 1935, pp. 45-55. (2) L'histoire du temporel de l'évêché de Carpentras reste, de ce point de vue,

entièrement à faire.

Causerment a saire.

(3) Reproduit in fine dans l'ouvrage de M. R. Caillet, Malheureusement, le maguilique secau de cire jaune, qui aurait demandé une mise au point spéciale du photographe, n'a paparaît sci que comme une tache noire.

(4) Sauf de 1601 à 1749, quand ces jours de marché coincideraient avec un jour
feire. Il sont alors reportés à la veille ou au lendemain de la fête.

St-Mathieu (21 sept.) et la veille de la St-Siffrein (27 nov.) (1). Enfin un second marché hebdomadaire est créé le mardi, en 1540. en même temps qu'un bref pontifical confirme la protection des débiteurs allant aux marchés et aux foires de Carpentras. Ce marché du mardi subsistera, parallèlement à celui du vendredi, au moins jusqu'en 1720 : il semble avoir disparu peu après (2)

Cet épanouissement remarquable des foires et marchés de Carpentras au XVIº siècle va de pair avec l'élargissement des pouvoirs municipaux qui, depuis la timide apparition de « syndics » en 1269, ont affermi leurs droits sous la protection des Recteurs du Comtat. Peu à peu, les pouvoirs de l'évêque se sont dédoublés au profit de la Ville. Les consuls obtiennent la « juridiction privative » en ce qui concerne les prix et modes d'achat et de vente des produits d'alimentation, l'inspection des poids et mesures, la po-lice des foires et marchés. Les taxes municipales se superposent à celles de l'évêque. Mais telle était la valeur attachée aux transactions de la place de Carpentras que jamais la multiplicité de ces taxes, ni des tracasseries un peu atténuées seulement pendant la durée des foires, ne découragèrent les marchands étrangers. Il serait intéressant de dresser la carte de leurs pays d'origine et de leurs itinéraires. Les provenances de leurs marchandises donnent déjà des indications précieuses : poissons frais de Marseille et poissons séchés d'Espagne (par Bouc), viandes de Beaucaire, bovins du Pays de Gex, huile de noix du Dauphiné et d'olive de Provence, draps de Rome, d'Espagne, d'Angleterre et de Hollande, dentelles du Havre et de Flandre, camelot et mousselines du Levant, etc. (3). à quoi s'ajoutent les produits infiniment variés de la région. Mais il faudrait établir l'ordre chronologique d'apparition de ces produits qui ne ressort pas suffisamment à notre goût de l'étude si suggestive pourtant de M. Caillet.

Pour le début du XIXe siècle, nous avons un tableau très détaillé laissé par le potier Antoine Denoves (4), complétant les descriptions manuscrites en vers du parmentier Jean-François

⁽¹⁾ Cette dernière, à laquelle fut lié le pélerinage au Saint-Mors ou Saint-Clou, (1) Cette dernière, a taquette tut ne le peterniage au Saint-auors ou somm-auor, delpatec au 3 decembre de 1524 da 1853, a seule survicci jusqu'à nous, Mais, comme celle de St-Mathieu disparue depuis, elle fut réduite à un jour, par une délibération du 30 novembre 1805, qui maintint au vendred le jour du marché et ajouta un troisième e Grand Vendredl (celui qui précède le marchigras).
(2) La détextable réputation se de la monaite constidine (et même de celle facilité de la marchigras).

briquée par l'atelier de Carpentras de 1586 à 1603) ne dut pas favoriser les transac-tions, et explique peut-être en partie pourquoi les foires et marchés de Carpentras n'atteignirent jamais à la renommée internationale qu'eurent par exemple les foires de Nîmes et de Beaucaire.

⁽f) M. Calliet na semble pas avoir utilise l'étude si importante du Dr. P. Paniste. Le Livre de compasse de la merceit de Gabriel Gibert a Cie de Garpernat (1396-1397), dans Annales d'Arignen et du Comiste Penaissen, 152 année, 1929, pp. 147-147, de la comiste de l'acceptant de Comiste Penaissen, 152 année, 1929, pp. 147-147, de la comiste de la comissión de la com tituant ce fonds de mercerie : Béziers, Foix, Montpellier, Perpignan, Bruxelles, Malines, Genève, Constance, etc.

Ce qui permettrait de le comparer avec le fonds de commerce de Guillaume Sazi récemment décrit par M. Marcel Gouron, dans une pénétrante communication : Achats en foires d'un marchand drapier d'Anduze (1408-1418), dans Actes du Congrès régional des Fédérations bistoriques de Languedoc (Carcassonne, mai 1952), tirage à part de 19 p. Cf. aussi la note sur les commerçants provençaux et languedociens a part on 19 p. C., awas in note sur the commerciants proventials, at angueucoustis and the very ending of the commercial of the commerce of the Comme

Fiel et du juge de paix A.-I.-P. Anrès, et surtout le remarquable Memoirs statistique de l'abbé de Pazzis sur le département de Vaucluse, imprimé en 1868. M. Caillet qui n'a pu qu'en indiquer les grandes lignes a bien fait d'arrêter son étude à l'ouverture, il y a cert aux de ce constant de Carpet, la févolution produité dans la structure agricole, économique et sociale, par cet événement, lui-même suivi d'un bouleversement sans précédent des cultures de la région et de l'essor des industries de transformation, inaugurait une ére entièrement nouvelle, où Carpentras continue d'ali-bi-millénaire, (n'angs, à jouer son rôle essentiel de ville-marche bi-millénaire, (n'angs, à jouer son rôle essentiel de ville-marche

Claude SIBERTIN-BLANC.

Histoire du Commerce de Marseille... Tome IV de 1599 à 1660 par Louis Bergasse. De 1660 à 1789 par Gaston Rambert. Paris, Plon, 1954, In-8°, VIII-684 p., ill., cartes, graph. (Sous la direction de G. Rambert).

Avec son tome IV, l'Histoire du commerce de Marseille aborde les XVIII es étéces écet-à-d-îre la période où la Chambre de Commerce apparaît et affirme progressivement son autorité, avec la durée de son existence, en jouant un rôle actif dans l'évolution économique de la Cité. Deux parties ont été distinguées par le directeur de la publication : la première qui va de 1599 à de 160 de 1

Monsieur Louis Bergasse, ancien secrétaire général de la Chambre de Commerce, dessine en 190 pages un panorama suffisam-ment précis, d'une période qui, si elle fut difficile pour les commer-çants contemporains, ne l'est pas moins pour l'historien actuel! Les sources, encore assez mal recensées dans l'ensemble, sont sensiblement moins abondantes et d'exploitation moins facile que pour les siècles suivants. L'auteur a donc eu grand mérite à nous narrer les servitudes et les grandeurs du commerce local, les premières étant sensiblement plus lourdes que les secondes n'étaient éclatantes. Les objets du commerce, ses théâtres variés sont très consciencieusement énumérés : les échanges paraissent avoir été très étroitement méditerranéens, avec quelques pointes sur Lisbonne et Cadix, non sans qu'Anglais et Hollandais ne viennent grossir le nombre des rivaux traditionnels du commerce marseillais. Bien entendu, les pillages barbaresques persistent, les appuis du com-merce paraissent encore bien faibles : l'autorité royale est plus riche de bonnes intentions que d'action ; la Chambre de Commerce est encore jeune et peu expérimentée. Son organisation est souvent modifiée. Quelques statistiques présentent un grand intérêt : sans doute était il impossible d'en donner plus. Quant aux instruments du commerce, peut-être une plus longue étude eût-elle été néces-saire. Quoi qu'il en soit, ces deux cents pages sont précieuses : les mécanismes du commerce marseillais sont encore simples, mais faibles. Les commercants, à peu près seuls, s'occupent de leur propre activité, mais leur bonne volonté ne paraît pas à la mesure des obstacles qu'ils rencontrent et qu'ils n'ont d'ailleurs pas encore exactement mesurés.

⁽¹⁾ L'ouvrage de Pierre George, La Région du Bas-Rhône, étude de giographie régionale, Baillière, 1935, 2 vol., reste l'étude fondamentale pour la période moderne. Mile S. Arnaud a présenté en 1952 devant la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix un diplôme d'études supérieures sur Carpentras, étude de géographie urbaine, resté malheuressement inédit.

Tout va changer avec Louis XIV. Le renforcement de l'administration royale, correspondant à une extension du commerce et à un perfectionnement des organes locaux, va faire naître des conditions pius favorables, sans compter les progrès de la civilisation matérielle dans le monde. Or, à cette situation nouvelle correspond pour la même époque une abondance d'archives fort appréciable : on ne s'étonnera pas que le tableau à tracer par Monsieur Rambert ne devienne une très ample fresque, aux vastes

proportions.

De 1660 à 1780 il v a 120 ans. On se demande s'il n'v aurait pas eu moyen de couper en deux, ou en trois parties, une aussi longue période, en utilisant les dates qui limitent certaines périodes de crise ou de renouveau économique. Dans les pages V à VII de l'introduction, Monsieur Rambert justifie sa décision. Il estime, en effet que le régime spécial instauré par Colbert a influencé toute la période d'après 1660 et qu'il y a une unité indiscutable née des conditions locales, entre 1660 et la Révolution, Cela nous vaut une narration bien construite, très attachante, permettant des vues d'ensemble, et réduisant au strict minimum redites et recoupements. Ces 500 pages constituent l'exposition d'une pièce dont l'action n'apparaîtra en divers décors qu'aux volumes sui-vants. Nous allons connaître les principaux personnages, les mobiles qui les agitent, le mécanisme de leurs idées, de leurs sentiments et de leurs intérêts. Au bout de 100 pages, nous commen-çons déjà à y voir clair : le Roi est le meneur du jeu, avec ses ministres, autoritaires, tracassiers, capables de grandes vues et d'intelligents efforts, mais souvent lointains et incompréhensifs, confondant parfois l'information avec une manière d'espionnage. jugeant promptement, mais aussi légèrement ! Au fond, il manqualt à ces Versaillais à perruques de plus fréquents contacts avec l'air du grand large, ou avec les lourdes senteurs des entrepôts : drame de l'opposition de l'administration centrale aux collectivités locales, qui n'est pas particulier aux XVIIe et XVIIIe siècle !

tes locaies, qui n'est pais particulent alix AVII et AVIII serice L'On voit ineux en des pages nouvelles et exactement informées comment la Chambre et le corps municipal concervaient leur araports reciproques. Le pouvoir municipal ne s'occupait pas unaiquement de voierte, de personnel et de police : ilétate capable vilége de vin. Mais la Chambre, qui avait en un terrour le present et le comment de l'avier et l'est et l'est

savaient voir.

Tout ce beau monde occupait le devant de la scène. Mais un troupe active et pleine d'éléments bien vivants les suivait de fort près : la société commerciale marseillaise comptait des membres fort différents par leurs origines, leurs alents on leurs vertus. Beaucoup étalent étrangers. Dans l'ensemble, tous savaient travailler au delà de leurs propres intérêts. Il est certain que de 1669 à 160 cettes société gagne en valeur, en qualité, en autorité. Les de courtes, mais solides biographies détaillées de beaucoup de ces Messieurs du commerce puissent être écrites un jour, à la lumière d'archives privées, notariales ou commerciales.

Sur les instruments commerciaux et le mécanisme du commerce lumême le lecteur trouvera d'amples développements. Historien de l'urbanisme marseillais à travers les âges, M. Rambert est en pays de connaissance à Rive-Neuve et au Quai du Port : né dans cette ville, il parle avec une justesse un peu attendrie de ses marins, de ses bateaux, de la vie des équipages. De l'étude fort scrupuleuse des méthodes et des opérations maritimes on retiendra surtout la marque du particularisme local, la persistance des usages et leur adaptation plutôt que leur rénovation, ou leur modification. Tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des Marseilles, et les crises pouvaient mettre à rude épreuve les nerfs et l'honnêteté de tous ces personnages. La guerre, la peste curent des effets plus graves que la crise de 1715 ; mais les abus du crédit et la crise des courtiers jettent sur le commerce du temps un jour crû. C'est à la période la plus brillante du commerce marseillais, une affaire désastreuse et peu reluisante, qui prouve que ce commerce jouis-sait d'une santé solide et savait résister à de graves malaises.

Il faudrait dire la valeur des chapitres sur la monnaie.

On peut par endroits souhaiter de plus larges développements, mais déjà l'auteur a dépassé les limites qu'il s'était primitivement assignées. En fait, l'histoire du commerce de Marseille démontre son utilité en nous prouvant que l'on croyait seulement connaître certaines parties de l'histoire de cette ville. L'auteur nous les traite, nous ouvre des horizons étendus. Telle de ses références nous rend exigeants, nous en voulons plus. Ce sont les bons livres qui font le lecteur insatiable, car ce sont des livres qui font travailler sa pensée.

Voici donc les protagonistes de notre commerce marseillais : même les accessoires et la machinerie sont là, navires, monnaies, effets, papiers d'assurances. Bientôt vous allez voir toute la pièce et le commerce de Marseille vivre en tous les coins de la Méditerranée et du monde connu, Certes monsieur Rambert nous a donné des dates, des chiffres, exposé les périodes de crises, décrit les fluctuations du cours de l'argent. Mais, tout en restant fidèle à une méthode nécessairement précise et exigeante, il n'a jamais négligé

Fonctionnaires, négociants, échevins, ne sont pas des robots Ils peuvent subir l'influence des crises, des fluctuations économiques. Des courants dont ils ne pouvaient se rendre maîtres avaient leur source ailleurs qu'à Marseille et leur échappaient. Mais ils luttaient, ils bataillaient, ils avaient de la chair et du sang, ils avaient de la volonté.

Grâces soient rendues à l'auteur. Son livre fait vivre le commers ce, mais aussi les commercants, il sait être objectif et précis, maisans sacrifier à la littérature, il veut que l'histoire soit une science de l'homme et non seulement une science des papiers qu'a pu écrire l'homme. C'est de nos jours, un mérite insigne, à mes yeux du moins.

André VILLARD.